

Prix
JENi
Christian VALADOU
Jeune
entreprise
d'insertion
2023

La fédération des entreprises d'insertion lance la cinquième édition du Prix JENi (Jeune ENTREPRISE d'INSERTION) Christian VALADOU, en partenariat avec la Chaire Innovation Sociale de l'ESSEC et avec le soutien du Crédit Coopératif, afin d'accompagner le développement d'entreprises d'insertion nouvellement créées ou reprises, porteuses d'innovation, conduites par de jeunes dirigeants.

Objectifs

- Faire sortir les JENi de l'anonymat et promouvoir des projets inspirants.
- Repérer et valoriser les jeunes dirigeants d'entreprises d'insertion (créations ou reprises) pour susciter de nouvelles vocations, en particulier auprès des jeunes.
- Accompagner le développement de ces entreprises audacieuses et innovantes, grâce à l'apport d'expertise de la fédération et de la Chaire.

Qui peut candidater ?

Un dirigeant (ou équipe dirigeante) âgé de moins de 44 ans, ayant créé ou repris une entreprise d'insertion depuis au moins un an et au plus cinq ans.

Nos souhaits pour la future JENi Christian VALADOU

- Le caractère innovant de l'activité.
- L'impact social et économique sur le territoire.
- Le potentiel de développement de l'entreprise.

A la clé pour le lauréat

- **Un voyage apprenant à la découverte d'autres entreprises sociales hors de l'hexagone (3 à 5 jours)**, avec les étudiants de la Chaire Innovation Sociale de l'ESSEC.
- **Un accompagnement de pair à pair par un mentorat de 6 mois** avec un dirigeant expérimenté d'une entreprise adhérente à la fédération.
- **Une mission d'accompagnement d'Utopreneurs en pro bono.**
- Une **dotation financière de 3 000 €** avec le soutien du Crédit Coopératif.
- **Le portrait de l'entreprise** relayé dans les supports de communication de la fédération et de la Chaire (site Internet, newsletter, réseaux sociaux) et dans la presse.

Le finaliste, arrivant deuxième du Prix, bénéficiera aussi d'un accompagnement spécifique.

Comment candidater ?

En renseignant le dossier de candidature **EN LIGNE** avant le **22 septembre, 18h**.
(Dossier de candidature qui peut être complété en plusieurs fois, à la condition de créer au préalable un compte sur Framaforms (cf. le document A LIRE avant de renseigner votre dossier de candidature au Prix JENi Christian VALADOU).

Qui décernera le Prix JENi Christian VALADOU ?

Un jury composé, pour moitié, de représentants de la fédération et de la Chaire et, pour moitié, de partenaires du monde de l'entreprise, de la finance solidaire et de l'Etat.

Suite à une pré-sélection, les membres du jury auditionneront les entreprises finalistes le 12 octobre prochain et, après délibération, éliront la lauréate 2023 qui sera révélée le 18 octobre, à Paris.